

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde
et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites
et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation
de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie,
de la toponymie et du folklore au pays mosan
fondé le 20 février 1894



RIEN AYZEZ S'IL N'EST COGNV

L'ORGUE DE FLÉMALLE-HAUTE (1598) PROVIENT DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-ADALBERT À LIÈGE.

par Jean-Pierre FÉLIX*

L'orgue de l'église Saint-Mathias à Flémalle-Haute est bien connu des organologues et son très remarquable buffet millésimé 1598 constitue un jalon dans l'histoire des décors sculptés liégeois. Cette date suggère une œuvre des facteurs d'orgues de l'école de Bois-le-Duc en Brabant septentrional ; en effet, ces artisans furent alors actifs à Liège, y introduisant pour une courte période leur style particulier. Il devait s'agir soit de Nicolas Niehoff qui construisit à la collégiale Saint-Denis en 1589¹, soit de Florent I et/ou II Hocquet, supposé l'auteur de l'orgue de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques en 1600-1602² ; les buffets de ces ouvrages somptueux subsistent.

De style Renaissance (Henri II), le buffet d'orgue de Flémalle-Haute ne comporte qu'un seul corps et n'eut vraisemblablement jamais de positif de dos, même si l'instrument compta toujours deux claviers en toute apparence.

Le soubassement se présente comme un massif dépourvu de toute décoration particulière ; il semble d'ailleurs provenir d'un autre orgue, lui aussi d'une grande ancienneté. Quant à la partie supérieure, elle constitue une page de sculpture Renaissance du plus haut intérêt. Conformément au répertoire de la fin du 16^e siècle, on y retrouve les ferronneries, entrelacs, pointes de diamant, écailles, palmettes, etc.

L'étage réservé aux tuyaux comporte une grande tourelle médiane à rotondité, entourée de plates faces appariées et toutes de même hauteur. Les claire-voies accusent deux époques : celles de la tourelle et des plates faces adjacentes consistent en rinceaux baroques et l'on y décèle la trace d'un remaniement au sujet duquel nous reviendrons ; celles des plates faces extrêmes sont tout à fait différentes et représentent des pampres. Les piédroits sont ornés, les uns de ferronneries, les autres d'entrelacs. Une corniche horizontale avec tympan triangulaire recouvre les plates faces appariées. Les annexes sculptées consistent en trois vases qui surmontent la tourelle et les tympan. Le millésime de 1598 est sculpté dans le bois et apparaît en-dessous de la tourelle.

* Adresse de l'auteur : Le Pré Frambay, 1367, Autre-Église.

¹ Jean-Pierre FÉLIX, *Rapport historique sur l'orgue de la collégiale Saint-Denis à Liège*, Bruxelles, L'Auteur, 1978.

² Richard FORGEUR, *Le grand orgue de l'église Saint-Jacques à Liège*, in *L'Organiste*, VII/4, 1975, p. 2-20.- Jean-Pierre FÉLIX, *Les deux Florent Hocquet*, in *Mélanges d'organologie*, vol. VII, Bruxelles, L'Auteur, 1995, p. 19-46.- Pierre THIMUS, Guido SCHUMACHER et Koos VAN DE LINDE, *Église Saint-Jacques à Liège. - Orgues*, brochure, Liège, 1998.

Concrètement, ce meuble est resté inchangé dans ses proportions et sa structure générale, même s'il connut des remaniements avec inclusion d'éléments pouvant provenir d'un ou plusieurs autres instruments.

Les flancs des niveaux supérieurs sont divisés en six compartiments moulurés et décorés. À signaler aussi que le buffet a été approfondi – au 17^e siècle, en toute apparence – pour recevoir les sommiers plus encombrants que nous connaissons toujours. La profondeur initiale du meuble, bien plus réduite, reste toutefois bien évidente.

L'ensemble de cette boiserie est recouvert de peinture beige, faux-chêne par endroits. Il conviendra particulièrement d'être prudent lors d'un futur décapage du meuble, pour ne pas altérer la polychromie sous-jacente dont nous pressentons la présence. À cet égard, une étude préalable, confiée à un spécialiste, s'imposerait.

D'anciens ouvrages de serrurerie et charnières sont conservés ; on sait qu'il s'en trouve de Juonie Debru qui oeuvra en 1725³. On distingue aussi, de chaque côté de la façade, la trace des doubles pentures qui servirent d'attaches à des volets disparus.

L'origine même de l'orgue de Flémalle-Haute restait obscure jusqu'il y a peu. Compte tenu de la proximité géographique, on imagina un moment une provenance de l'abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert à Seraing. C'était toutefois peu vraisemblable, à partir du moment où il est attesté que l'orgue de cette abbaye passa à l'église de Saint-Quentin de Zonhoven où il se trouve toujours quoique remanié⁴.

En consultant, aux Archives de l'État à Liège, la partie non encore classée du fonds de la cure de Saint-Jean l'Évangéliste dont dépendait, depuis la réorganisation des paroisses au début du 19^e siècle, l'église supprimée de Saint-Adalbert, nous avons pu mettre en évidence que l'orgue de cette dernière passa en 1809 à Flémalle-Haute. Concrètement, cette même année 1809, les fabriciens de Saint-Jean chargèrent le facteur d'orgue liégeois François-Joseph Cralle de négocier personnellement la revente de l'instrument. La note de frais⁵ qu'il rentra à l'issue de sa mission et qui est à la base du présent article, informe qu'il commença par insérer des annonces dans les gazettes ; nous avons pu les retrouver⁶. Plusieurs paroisses ou mairies se manifestèrent. Il s'agit de Mortroux, Tilff, Grâce, Barvaux, Eidsen et, enfin, Flémalle-Haute. La note de frais de Cralle précise que c'est un certain Pipelart, *alias* Pipelar, maire de cette dernière localité, qui fit l'acquisition ; c'était en 1809. le registre des délibérations du conseil municipal renseigne que dès l'année précédente, une somme de 2000 francs avait été inscrite à

³ Archives de l'État à Liège (A.E.L.), *Cure de Saint-Adalbert à Liège*, n° 21.

⁴ Joris GOERISSEN et Erik VANDEVOORT, *Geschiedenis van de orgels in de St-Quentinuskerk te Zonhoven*, brochure, Zonhoven, 1977.

⁵ A.E.L., *Cure de Saint-Jean l'Évangéliste*, non classés. Voir pièce justificative I au présent travail.

⁶ Gazette de Liège, n° 183, vendredi 1.09.1809 : " À vendre un orgue avec positif, en très bon état. S'adresser rue du Pot-d'Or n° 696 à Liège. On peut la voir encore en place ". Annonce répétée dans les trois numéros suivants. L'adresse mentionnée était bien celle du facteur d'orgues F.-J. Cralle (voir l'annonce qu'il fit publier pour un clavecin, *Ibidem*, n° 40, mardi 21.03.1809).- Le 30 juin 1812, la fabrique d'église de Saint-Jean paya à Cralle 40,28 francs pour le dédommager des " (...) annonces sur les gazettes et vacations au sujet de l'orgue de Saint-Adalbert en 1809 ".- A.E.L., *Cure de Saint-Jean à Liège*, n° 2, fol. 60 v°, rubrique 48.

l'unanimité au budget pour l'achat d'un orgue et son remontage " (...) afin de donner plus de solennité et d'appareil (sic) aux offices divins et d'engager les habitants à s'y rendre plus assidûment et avec plus de ferveur ". On apprend encore que le placement fut achevé le 1^{er} août 1810⁷. On vota aussi pour la rémunération annuelle d'un organiste aux frais de la commune, soit 300 francs. La décision de l'achat de l'orgue fut providentielle car, concomitamment, on procéda à la démolition de l'église Saint-Adalbert⁸. Il reste que c'est un orgue en bon état – même s'il fut quelques temps muet – et qui était toujours resté sur pied, que la commune de Flémalle-Haute acheta en 1809. Nous imaginons que c'est Cralle qui remonta l'instrument à Flémalle-Haute puisque c'est lui qui négocia la vente et avait assuré, quelques années plus tôt, une reconstruction à Saint-Adalbert.

En 1820, le facteur d'orgues liégeois Arnold Graindorge perçut 105 florins " (...) pour avoir adapté une pédale en tirasse d'une octave et accordé l'orgue " ; on apprend à cette occasion que l'instrument comptait 19 jeux⁹. Trois ans plus tard, le même Graindorge toucha encore 43 florins pour l'accord ; ce sera la dernière apparition de ce facteur à Flémalle-Haute. À partir de 1841, la maintenance de l'instrument fut confiée aux facteurs d'orgues Molinghen, de Mortier, sur le plateau de Herve¹⁰ ; ils touchèrent 20 florins de 1841 à 1844 et 150 en 1846¹¹. Certains tuyaux sont encore garnis de bouts de papier journal datés de janvier 1860 ; rien ne figure malheureusement dans les archives pour ces années-là¹². La suite de l'histoire de l'instrument est mal documentée et de toutes façons peu enthousiasmante, au vu de la situation que nous connaissons.

Nous avons voulu remonter dans l'histoire de cet orgue en consultant les archives de l'église Saint-Adalbert dont on sait maintenant qu'il provient. Pour dire vrai, la comptabilité de cette église n'est conservée que depuis le milieu de 18^e siècle, de sorte que nous n'avons rien pu apprendre sur le facteur à l'origine ; nous en sommes donc réduit à l'hypothèse que nous avons formulées ci-dessus, et selon laquelle il pourrait s'agir d'une oeuvre de Niehoff ou Hocquet. L'orgue de Saint-Adalbert étant millésimé de 1598 et celui de Saint-Jacques 1600 et 1602, pouvons-nous suggérer que c'est la réussite du premier qui incita juste après l'abbé de Saint-Jacques à passer commande auprès du même facteur ? Il reste, en tout état de cause, que le buffet d'orgue aujourd'hui à Flémalle-Haute, quoique de dimensions plus réduites, présente des ressemblances frappantes avec celui de Saint-Jacques.

⁷ A.E.L., *Communes I, Flémalle-Haute*, n° 2.

⁸ A.E.L., *Fonds français*, n° 513¹⁰.- Contient le cahier des charges pour la démolition de l'ancienne église Saint-Adalbert (19.05.1810). L'entreprise échut au sieur H.G. Tomson pour 3.955 francs (9.06.1810).

⁹ Jean-Pierre FÉLIX et Michel LEMMENS, *Le livre des reçus des facteurs d'orgues liégeois Arnold et Arnold-Joseph Graindorge (1800-1864)*, vol. I, Bruxelles, Les Auteurs, 1999, p. 36.

¹⁰ À propos des MOLINGHEN, voir Philippe DEWONCK et Jean-Pierre FÉLIX, *Les orgues de Glons*, in *Bulletin de la Société royale " Le Vieux-Liège "*, VIII/185, 1974, p. 354-365.- Jean-Pierre FÉLIX et Lucienne DI MAURO, art. Molinghen, in M. HAINE et N. MEEÛS, *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles, du 9^e siècle à nos jours*, Liège, P. Mardaga, 1986, p. 303-304.- Jean-Pierre BULTOT, Patrick WILWERTH et Hubert SCHOONBROODT, *L'orgue des frères Molinghen – Mortier – 1845 – de l'église Saint-Pierre de Mortier restauré en 1989*, brochure, Melen, 1989.

¹¹ Flémalle-Haute, archives de la cure, *Registre des comptes (5.04.1818 – 7.07.1878)*.- Aimable communication de Patrick WILWERTH.

¹² Communication de Patrick WILWERTH.

Pour la suite, le premier indice de la réalisation de travaux importants est concrétisé par la présence, au dos du buffet et tout en haut, d'un blason peint avec la date A° 1671¹³. Nous pensons dès lors à une reconstruction par le célèbre facteur d'orgues liégeois André Séverin¹⁴, une opération qu'il assura pour plusieurs instruments de la cité. Le blason est certainement celui du commanditaire des travaux ou, plus vraisemblablement encore, de celui qui les finança par sa générosité. Il montre trois canettes dans une couronne tressée et rubanée. Il s'agit assurément des armes de Laurent Herbeto, vicaire perpétuel à Saint-Adalbert dont provient l'orgue¹⁵.

De 1750 au moins à 1780, l'entretien de l'orgue fut assuré par Philippe-Joseph Maréchal, facteur de second rang. En 1751, il dut intervenir car la construction d'un nouveau jubé avait dérangé l'instrument. On le suivra pendant trois décennies encore, pour de simples travaux d'entretien, à raison de 8 florins par an en général. En 1765, il adapta un tremblant fort et un rossignol et de temps à autres, il regarnit les soufflets. En 1769, il perçut 80 florins de Brabant "*(...) pour avoir raccommodé et démonté tout l'orgue*"¹⁶. Juste après, c'est l'organiste D.L. Hamal qui assura l'entretien de l'instrument, toujours pour 8 florins¹⁷.

En 1792 encore, un grand relevage de l'orgue et qui correspondait à une quasi reconstruction fut effectué par François-Joseph Cralle. Cette opération d'importance coûta 755 florins de Brabant et fit l'objet d'un contrat qui nous fournit quantité de détails précieux, même si la nomenclature des jeux n'y figure pas¹⁸. Il convenait d'abord de regarnir les soufflets de cuir neuf et de parchemin. En ce qui concerne la tuyauterie, il fallait la déposer entièrement, tant celle du clavier du grand orgue que du positif ; la nettoyer, la redresser et la ressouder, le cas échéant. On procéderait de même pour les tuyaux de façade ; à cet égard, il convenait d'en "*(...) faire quatorze nouveaux en la place de quarante-deux qui ne signifient rien*". Nous croyons comprendre par là que, jusqu'à ce moment, certaines plates faces présentaient deux niveaux de tuyaux, le supérieur étant postiche, comme c'était souvent le cas ; on désira remplacer ces deux niveaux par 14 grands tuyaux montant jusqu'en haut, comme c'est toujours le cas aujourd'hui. Si chacune des 4 plates faces comptent actuellement 7 tuyaux, nous pensons que l'opération signalée se produisit aux faisceaux adjacents à la tourelle ; en effet, les claire-voies accusent manifestement des remaniements, ce qui n'est pas le cas des plates faces extrêmes. La campagne des travaux de 1792 prévoyait aussi de démonter et de déchaper le sommier du grand orgue, de le regarnir de peau et de coller du parchemin par dessous. Une opération délicate consisterait à "*(...) mettre la boîte sur le devant*", ce que nous comprenons par construire une nouvelle boîte à laye

¹³ Photographie de Patrick WILWERTH.

¹⁴ Jean-Pierre FÉLIX, *art. Séverin*, in M. HAINE et N. MEEÛS, *Dictionnaire...*, p. 378-379.

¹⁵ Aimable communication de Richard FORGEUR.- En effet, deux pièces d'orfèvrerie du trésor de l'église Saint-Jean et qui proviennent de Saint-Adalbert sont revêtus des mêmes armes, avec le nom de L. HERBETO ; il s'agit d'un ciboire de 1664 et d'un plateau à burettes de 1669.

¹⁶ A.E.L., *Cure de Saint-Adalbert à Liège*, n° 22.

¹⁷ *Ibidem*, n° 89-90.

¹⁸ A.E.L., *Cure de Saint-Jean à Liège*, non classés. Voir pièce justificative II au présent travail.

sur le devant, c'est-à-dire du côté de la façade des tuyaux, alors qu'elle se trouvait jusque là à l'arrière. Nous imaginons que ce changement correspondait au transfert des claviers de dos vers le devant. Quoiqu'il en soit, le travail signalé impliquerait évidemment un changement de l'abrégé. Il fallait aussi renouveler les bourses, ainsi que les ressorts en fer, désormais en cuivre. Il convenait encore de vérifier tous les porte-vent et de raccommoier le tremblant fort et le tremblant doux. Tous ces travaux furent bien effectués, comme l'attestent les quittances. On sait aussi que le 18 octobre 1793, l'organiste titulaire, D.L. Hamal ainsi que M.(athieu ?) Denis signèrent d'une façon très concise leur accord sur les travaux exécutés, " (...) *croiant les prédites conditions accomplies* " ¹⁹.

Début 1796, dans le cadre des confiscations au bénéfice du trésor national, on procéda à l'inventaire du mobilier de l'église ²⁰. *Des orgues* s'y trouvèrent mentionnées, sans autre détail. Le gros mobilier de l'instrument qui nous occupe resta toujours en place ; quant aux objets précieux et transportables, ils avaient été, dès l'année précédente, acheminés à Duisburg en Allemagne. En 1806, J ; Frenay, desservant de Saint-Jean, effectua le voyage pour les récupérer ²¹.

L'orgue servit à l'église Saint-Adalbert jusqu'en juin 1798 au moins car on conserve les quittances relatives aux prestations de l'organiste Jean-François Galopin qui était prêtre ²². Dès 1800, on retrouve des quittances ayant trait à la fonction de l'organiste, N.J. Renardy ²³.

À signaler encore que le 31 mars 1812, Cralle perçut de l'église Saint-Jean 96 francs " (...) *pour avoir entretenu l'orgue de l'église de St-Adalbert depuis Noël 1799 inclus 1808, neuf ans* " ²⁴.

Au début du 19^e siècle, lors de la réorganisation des églises de Liège, celle de Saint-Adalbert devint succursale de Saint-Jean et bientôt désaffectée. Plusieurs pièces de son mobilier passèrent alors à Saint-Jean ²⁵.

L'orgue de Flémalle-Haute a fait l'objet d'un classement par arrêté royal de 3 octobre 1974 ; en réalité, nous estimons qu'il mériterait un classement comme patrimoine exceptionnel.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de dégager une philosophie de la restauration, d'autant plus que le problème est particulièrement complexe. Contentons-nous de signaler qu'en 1980, feu Hubert Schoonbroodt dressa un

¹⁹ Voir n. 18.

²⁰ A.E.L., *Fonds français*, n° 508¹.

²¹ A.E.L., *Cure de Saint-Jean à Liège*, non classés.

²² A.E.L., *Cure de Saint-Adalbert à Liège*, n° 88.

²³ Voir n. 22.

²⁴ A.E.L., *Cure de Saint-Jean à Liège*, n° 2 fol. 55 v°, rubrique 10.

²⁵ Il s'agit notamment des fonts en marbre du début des années 1640, de la chaire de 1714 d'auteur inconnu, de la statue de sainte Geneviève attribuée à Arnold Hontoir (1684-1709), de celle de Saint-Adalbert attribuée à Renier de Rendeux (1684-1744) et du groupe de la sainte Trinité parfois attribuée à Cornélis Van der Veken. Voir à ce sujet, Richard FORGEUR, *La collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège* (Feuillets archéologiques de la Société royale " Le Vieux-Liège "), 2^e éd., s.l., 1978.- *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, sous la dir. J. DECKERS, Liège, 1982.

cahier des charges pour une restauration. Concrètement, il s'agissait de concevoir deux orgues distincts au départ d'un seul, sur base des deux époques constatées dans les ouvrages techniques. L'estimation financière élevée qui en résulta fit que ce projet ne fut pas retenu. Aujourd'hui, nous pensons plutôt qu'il conviendrait de respecter buffet et instrument dans leur structure actuelle et hybride, à partir du moment où envisager une redistribution des ouvrages dans un souci de cohérence parfaite nous semble utopique. En d'autres mots, il serait tout à fait regrettable de dépareiller un ensemble qui nous émeut tel quel et qui pourrait fournir un tout musical cohérent.

L'état actuel a fait l'objet d'une description d'inventaire ²⁶. Contentons-nous de donner la composition de l'instrument ²⁷ :

Grand-orgue (II ^e clavier)	Positif de socle (I ^{er} clavier)
56 touches (do 1 – sol 5 mais do 1 non fonctionnel.	Idem do # 5 à sol 5 sont accouplés au Grand-orgue
Montre 8	Bourdon 8
Bourdon 8	Flûte 8 d
Dolce 8 b+d	Flûte 4
Prestant 4	Nazard 2 (<i>sic</i>)
Flûte 4 (à cheminée)	Larigot (1 1/3)
Doublette 2	Cornet (II ; 2 2/3, 2)
Sexquialter (II) d	
Fourniture	
Trompette 8 b+d	

La traction est entièrement mécanique, sauf pour le pédalier où elle est électrique. Au grand-orgue, un petit sommier pour 7 gravures supplémentaires (do # 5 à sol 5).

Récemment et dans le cadre des subventions de la Région wallonne pour la maintenance du patrimoine classé, la manufacture d'orgues Schumacher, de Baelen-sur-Vesdre, assura une remise en fonction de l'instrument pour 4 jeux au

²⁶ Jean-Pierre FÉLIX et Éric MAILOT, *Orgues de Wallonie*, vol. 5, Province de Liège, t. 8, *Arrondissement de Liège* (Ministère de la Région wallonne, Direction de l'Aménagement du territoire, du logement et du patrimoine, Division du patrimoine, coll. Inventaires thématiques), Jambes, 1998, pp. 90-91.- Ajoutons qu'en 1945, le buffet d'orgue était décentré sur la tribune et accolé au mur sud. (Source : photographie IRPA-KIK Bruxelles, n° B 92990). S'agissait-il de la disposition adoptée dès son arrivée à Flémalle-Haute ? À signaler que cette photo montre aussi les anciennes encoches horizontales d'une mouance latérale des tirants de registre. Ces traces sont aujourd'hui recouvertes de planchettes.

²⁷ Au grand-orgue, la montre 8 a pris la place, vers 1850, d'un nazard et d'une tierce. Le dolce occupe l'emplacement d'un jeu de II rangs, sans doute un sexquialter puisque divisé en basse et dessus. L'actuel sexquialter occupe en réalité deux rangs d'un cornet IV. La fourniture a deux rangs sur trois. Il y a aussi trois tirants bloqués et sans étiquettes ; l'un d'eux commandait certainement une mixture de II rangs. Au positif, le dessus de flûte 8 occupe la place d'un jeu plus étroit et complet. Le cornet compte deux rangs sur trois et il commence, selon l'habitude au do dièse 3. Il y a aussi trois tirants bloqués et sans étiquettes ; l'un d'eux commandait une mixture III devenue très incomplète ; un autre, une voix humaine dont ne subsistent que huit tuyaux.

clavier du grand-orgue : bourdon 8, prestant 4, flûte 4 et doublette 2. Le reste de la tuyauterie qui s'affaissait dangereusement fut mis en caisses en entreposé à la tribune. À cette occasion aussi, le sommier fut revu et le côté intérieur des boiseries du buffet reçut un traitement contre les xylophages. La participation de la Région wallonne s'éleva à un peu moins de 100.000 francs²⁸. Nous ne doutons pas de la pertinence de cette intervention mais il reste qu'une restauration fondamentale s'impose. À cet égard, une étude préparatoire a été établie par Patrick Wilwerth.

La restauration de cet instrument constituerait en quelque sorte l'achèvement de celle de l'édifice, dirigée avec bonheur par l'architecte André Gilson. En outre, elle pourrait initier, dans l'entité de Flémalle, un programme de restaurations d'orgues qui présenterait l'originalité d'être bien représentatif des divers styles de facture et donc de musique.

PIÈCE JUSTIFICATIVE I.

LIÈGE, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Fonds des cures. Cure de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, non classé.

Note de frais du facteur d'orgues liégeois François-Joseph I Cralle pour voyages visant à faire racheter par une paroisse l'orgue de l'ancienne église Saint-Adalbert à Liège qui était devenue succursale de Saint-Jean. Les paroisses intéressées furent Mortroux, Tilff, Grâce, Barvaux, Eisdén et Flémalle-Haute. Piptar, maire de cette dernière commune, racheta l'instrument fin 1809.

Sur papier libre. 30 juin 1812.

Note et déboursé et vacations faits pour la fabrique de Saint-Jean par F.J. Cralle.

1809

mars 28.	Avoir fait annoncer sur la gazette Latour l'orgue de Saint-Adalbert, à vendre, répetté l'annonce trois fois.	fl 1-8-0.
avril 12.	Avoir montré, détaillé la dite orgue au maire Moitroux	2-10-0
-27.	Avoir montré, et détaillé l'orgue au marguillier caissé de Tif	2-10-0
mai 6.	Avoir été à Grâce pour tâcher de faire affaire avec le curé et marguilliers qui étoit venu voir l'orgue.	5-0-0
-24.	Avoir répondu à une lettre de Mr Wels curé de Barvaux, et lui envoyer un croqui et les détails relative à l'orgue.	6-0-0

²⁸ *Les échos du patrimoine*, n° 40, oct. - déc. 1998, p. III.

-30.	Montré et détaillé l'orgue à l'organiste de l'église d'Esden.	2-10-0
avout 30.	Fait annoncer l'orgue sur les deux gazette et repetter l'annonce trois fois sur chaque	2-10-0
7bre 20.	Répondu à une lettre de M ^e De Cartier, et lui envoier un croquis, et les détailles	6-0-0
octobre.	Montré et détailler l'orgue, et écrire plusieurs fois à M ^r Piplar maire de Flémalle-Haute, qu'il a acheté	6-0-0
	total florins	34-8-0

pour acquit

(s.) F.J. Cralle
pour mon père

(Verso) Le 30 juin 1812
État de F.J. Cralle facteur d'orgue
N° 48

PIÈCE JUSTIFICATIVE II

Contrat pour un relevage complet et autres travaux à l'orgue de l'église Saint-Adalbert à Liège par François-Joseph Cralle pour 755 florins brabant (3.05.1792). Servit de procès-verbal de réception (18.10.1793) et de quittance définitive (1793-1794).

1792, mai, le 3.

Je soussigné déclare de m'obliger comme par cette je m'oblige et m'engage de réparer l'orgues de l'église paroissiale de Saint-Adalbert à Liège par les conditions suivante.

- 1° de mettre les deux soufflets en cuir neuf, garnir les table et les plis en parchemin, de racomoder les châssis et les gossiers des soufflets et de les mettre contre la caisse de l'orgues.
- 2° de démonter tous les tuyaux du grand orgues et ceux du positif, de les netoyer, les redresser et ressouder ; la plupart des pieds des tuyaux sont calsinées.
- 3° de démonter tous les tuyaux de la fasade, de faire quatorze nouveaux en la place de quarante-deux qui ne signifient rien, d'appliquer des feuilles d'étain à tous les tuyaux de la fasade.
- 4° de démonter le sommier du grand orgues, de mettre la boîte sur le devant, changer l'abrégé, mettre des neuves bourses, faire des ressorts en cuivre en la place de ceux en fer, coller du parchemin par dessous le sommier du grand orgues, de démonter les chape et registre et de les regarnir en peau.

- 5° raccomoder les tuÿaux de bois, faire avancer le clavier du positif et celui du grand orgues et comme je crois que le clavier du grand orgues ne pourra servir, je le remplacerai par un que j'ai ché nous.
- 6° consolider tous les mouvement de l'orgues et mettre des traingues de bois pour soutenir la trompette.
- 7° raccomoder le portevant qui porte le vent dans l'orgues ainsi que ceux qui portent le vent dans les tuÿaux et de raccomoder le tremblans fort et le tremblant doux.
- 8° et finalement de raccomoder, ressouder, faire parler, et racorder tous les tuÿaux et leur donner une bonne harmonie et entretenir la ditte orgues pendant un an.

Le tout quoi qu'exige une somme de sept cent et cinquante-cinq florins bbt, fl bbt 755 qui devront être comptés immédiatement l'ouvrage achevée, les condition et devis remplis au dire de connoisseurs par Monsieur le Révérends pasteur, j'accepte le présent marché.

(s.) F.J. Cralle facteur d'orgues.

Ce 18 8bre 1793 nous soussignés croiant les prédittes conditions accomplies à datte de cette

(s.) M. Denÿs sig. organiste

D.L. Hamal organiste de la paroisse.

Mr Cralle me déclare avoir reçu de Mr le prélocuteur Gotsoul trois cent florins bbts à compte de la présente convention ; ainsi lui restent d'utiles quatre cent et 55 florins, que je prie mon dit sieur Gotsoul de lui payer hors de la caisse de l'église, si elle est suffisante ; ou au moins de lui payer une bonne partie.

Ce 7 Xbre 1793.

(s.) J.M. Chockier curé de Saint-Adalbert.

Le 7 décembre 1793, reçu du prélocuteur Godsoul quinze louis d'or à compte.

(s.) F.J. Cralle facteur d'orgues.

(deux lignes biffées).

Le 14 mars 1794, reçus cent soixante-deux francs dix sous pour solde compte.

(s.) F.J. Cralle facteur d'orgues.



Fig. 1.- Flémalle-Haute (Église Saint-Mathias).- Buffet d'orgue (1598) provenant de l'ancienne église Saint-Adalbert à Liège. Photo É. Mairlot, 1993.



Fig. 2.- Détail d'une frise. Photo J.-P. Félix, 1999.



Fig. 3.- Détail d'un panneau du soubassement, avec pointes de diamants, boutons et entrelacs. Photo J.-P. Félix, 1999.



Fig. 4.- Console assurant la transition entre le soubassement et l'étage réservé aux tuyaux. Photo J.-P. Félix, 1999.



Fig. 5.- Millésime de 1598, sculpté au-dessus de la console des claviers. Photo J.-P. Félix, 1999.



Fig. 6.- Flanc gauche du buffet d'orgue. Photo J.-P. Félix, 1999.



Fig. 7.- Blason peint au dos du buffet d'orgue, tout en haut, avec millésime de 1671 correspondant à une reconstruction de l'instrument. Le blason est celui de L. Herbeto, Vicaire perpétuel à Saint-Adalbert. Photo P. Wilwerth, 1996.

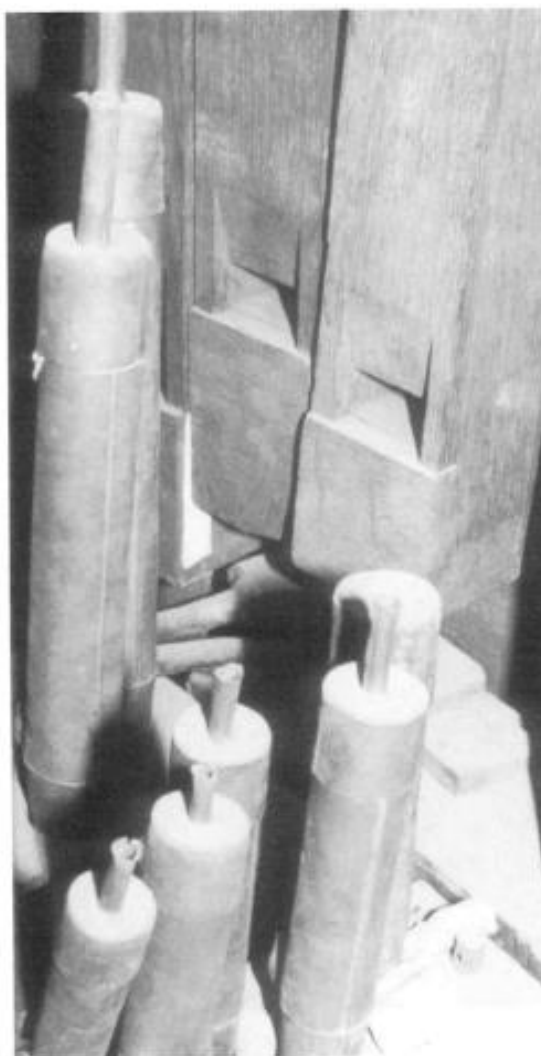


Fig. 8.- Quelques tuyaux très anciens du positif de socle. Photo J.-P. Félix, 1999.